
**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1 DE LA FÉDÉRATION
CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE RELATIVE À LA
DEMANDE D'AUTORISATION RELATIVEMENT À UN INVESTISSEMENT À
L'USINE LSR ET À UN AJUSTEMENT AUX MODALITÉS DE L'ACTIVITÉ DE
VENTES DE GNL**

R-3800-2012

Capacité d'entreposage requise par GMST

Question 1

Références :

- (i) Gaz Métro-1, Document 1, p.10
- (ii) Gaz Métro-1, Document 1, p.18
- (iii) D-2011-030, paragraphe 42.

Préambule :

De la référence (i), Gaz Métro indique :

« Considérant la possibilité de liquéfier en hiver, les besoins d'entreposage requis par GMST ne correspondent plus au volume de ventes de GNL sur la période d'hiver, contrairement au modèle mis en place dans un contexte où la liquéfaction en hiver n'était pas envisagée.

La capacité d'entreposage requise pour ses besoins se situerait plutôt à deux ou trois semaines de ventes de GNL. » (Nous soulignons)

De la référence (ii), Gaz Métro indique :

« La liquéfaction de gaz naturel durant la période hivernale augmente, à court terme, le coût unitaire moyen de l'électricité au tarif M d'Hydro-Québec, étant donné l'appel de puissance requis pour entamer un cycle de liquéfaction et de son impact tarifaire chez Hydro-Québec.

Toutefois, l'augmentation des volumes de ventes de GNL dans le temps aura pour effet de réduire le coût unitaire moyen d'électricité. » (Nous soulignons)

De la référence (iii), la Régie indique :

« [42] À la lumière de la preuve présentée par le distributeur, **la Régie accepte que Gaz Métro alloue au client GNL, la part des coûts d'entreposage de l'usine LSR en fonction de la capacité d'entreposage maximale, incluant le volume d'évaporation, qui lui est réservée au cours de la période d'hiver. Cependant, elle demande à Gaz Métro d'opérer l'usine LSR de façon à en minimiser le coût global.** » (Nous soulignons)

Questions :

- 1.1 Veuillez confirmer que Gaz Métro demande que la Régie l'autorise à effectuer de la liquéfaction en hiver dès le dossier tarifaire 2012-2013.
- 1.2 Gaz Métro indique que le choix de faire de la liquéfaction en hiver fera augmenter le coût unitaire moyen d'électricité. La liquéfaction en hiver fera-t-elle également augmenter le coût global de gestion d'opération de l'usine LSR?
- 1.3 Le cas échéant, Gaz Métro entend-elle offrir au client GMST la possibilité de liquéfier en hiver malgré que cela fasse augmenter le coût global de l'usine? Dans l'affirmative, veuillez réconcilier votre proposition avec la demande de la Régie de minimiser le coût global d'opérer l'usine.
- 1.4 Pourquoi ne pas attendre que le coût unitaire moyen avec la liquéfaction en hiver devienne plus faible que sans liquéfaction en hiver avant de permettre la liquéfaction en hiver?
- 1.5 Veuillez refaire le tableau 1 de l'annexe 1 pour un volume de $6,6 \times 10^6 \text{ m}^3$ avec liquéfaction en hiver sur la base du tarif M. Veuillez, de plus, présenter le coût de maintien de la fiabilité.
- 1.6 Veuillez refaire le tableau 1 de l'annexe 1 pour un volume de $6,6 \times 10^6 \text{ m}^3$ sans liquéfaction en hiver sur la base du tarif M et en ajustant au besoin la capacité réservée au client GMST. Veuillez, de plus, présenter le coût de maintien de la fiabilité.

Frais de l'usine

Question 2

Références :

- (i) Gaz Métro-1, Document 1, p.22
- (ii) Gaz Métro-1, Document 1, p.23
- (iii) Gaz Métro-1, Document 1, p.18

Préambule :

Le coût des *Services d'entretien* est de 736 000\$ à la référence (i) et de 811 000\$ à la référence (ii)

Le coût des *Matériaux et pièces* est de 736 000\$ à la référence (i) et de 811 000\$ à la référence (ii)

À la référence (iii), Gaz Métro indique :

« L'augmentation de l'activité de liquéfaction jusqu'à 50 Mm³ se traduirait par une augmentation du nombre d'heures d'opération de 2 000 à 4 170 heures et aurait un impact sur le compresseur de gaz d'évaporation (L200) et sur le compresseur de recyclage (L100).

[...]

Ces coûts additionnels seraient inclus dans les frais de l'usine LSR, sous les items « Service d'entretien » et « Matériaux et pièces » selon la nature des coûts, les années où ils seraient effectivement encourus et alloués entre l'activité réglementée et GMST selon les méthodes approuvées par la Régie dans les décisions antérieures.»

Questions :

1.7 Veuillez expliquer et justifier l'écart de coût pour les *Services d'entretien* entre les références (i) et (ii).

1.8 Considérant cet écart et la référence (iii), veuillez justifier que la méthode d'allocation n'attribue aucun coût variable en liquéfaction pour le poste *Services*

d'entretien. Veuillez justifier de ne pas proposer une méthode d'allocation qui attribuerait des coûts variables en liquéfaction.

1.9 Veuillez expliquer et justifier l'écart de coût pour les *Matériaux et pièces* entre les références (i) et (ii).

1.10 Considérant cet écart et la référence (iii), veuillez justifier que la méthode d'allocation n'attribue aucun coût variable en liquéfaction pour le poste *Matériaux et pièces*. Veuillez justifier de ne pas proposer une méthode d'allocation qui attribuerait des coûts variables en liquéfaction.

Allocation des coûts

Question 3

Références :

- (i) Gaz Métro-1, Document 1, p.22

Préambule :

Le modèle de fonctionnement actuel de l'usine LSR suppose que la liquéfaction du client GMST et celle de l'activité réglementée se font toujours de façon concomitante. Dans le modèle avec liquéfaction en hiver, certaines phases de liquéfaction pourraient être faites pour le seul bénéfice du client GMST ou de l'activité réglementée.

En supposant que le tarif M d'Hydro-Québec s'applique, un appel de puissance en hiver aurait un impact sur le coût de la puissance pour le mois où cet appel est fait ainsi que sur la puissance minimale à facturer pour le reste de l'année.

Questions :

1.11 Considérant que les appels de puissance seraient généralement faits au bénéfice spécifique de GMST ou plus rarement au bénéfice spécifique de l'activité réglementée, Gaz Métro a-t-elle considéré la possibilité de faire une allocation directe du coût incrémental en puissance dû à un appel de puissance en hiver?

1.12 Gaz Métro serait-elle ouverte à une telle méthode d'allocation?

1.13 Le cas échéant, veuillez expliquer pourquoi une telle allocation directe de ces coûts ne serait pas appropriée.

- 1.14 Pour le scénario de volume de ventes de GNL de $24\,6,6\,10^6\text{ m}^3$ (tableau 1 de l'annexe 1), veuillez présenter le coût de l'électricité sur une base mensuelle en distinguant le coût lié à la puissance du coût lié à l'énergie.
- 1.14.1 Pour chacun des mois, veuillez ventiler le coût de la puissance entre les coûts d'électricité fixes, de liquéfaction/évaporation et de regazéification (lignes 32 à 35 du tableau);
- 1.14.2 Pour chacun des mois, veuillez ventiler le coût de l'énergie entre les coûts d'électricité fixes, de liquéfaction/évaporation et de regazéification.
- 1.15 Selon le modèle proposé et en supposant que le tarif M s'applique, veuillez expliquer comment les coûts incrémentaux liés aux appels de puissance en hiver (i.e. coût de la puissance pour le mois concerné et coût de la puissance minimale à facturer pour les mois subséquents) seraient répartis entre les coûts d'électricité fixes, de liquéfaction/évaporation et de regazéification.
- 1.16 Veuillez indiquer la puissance requise pour faire fonctionner les équipements de liquéfaction.
- 1.17 Veuillez indiquer la puissance requise pour faire fonctionner les équipements de regazéification.
- 1.18 Veuillez indiquer la puissance requise de base (lorsque ni la liquéfaction, ni la regazéification ne fonctionnent).

Question 4

Références :

- (i) Gaz Métro-1, Document 1, p.19

Préambule :

« Le plan d'entretien pour les équipements de liquéfaction de l'usine LSR est normalement réalisé sur une période de trois mois. En fonction d'une année normale d'utilisation de l'usine LSR, cette période de trois mois demeure disponible à la fin de l'hiver pour des ventes de GNL allant jusqu'à près de $45\,10^6\text{ m}^3$. Au-delà de ce volume, ou à la suite d'un hiver extrême, où l'usine LSR aurait été très sollicitée, il se pourrait que ce plan soit condensé sur une période plus courte avec un minimum fixé à 30 jours.

Afin de réaliser ce plan en 30 jours, les mécaniciens de l'usine devraient travailler 6 jours/semaine et il y aurait lieu d'engager temporairement deux ressources externes. Les coûts pour le temps supplémentaire des mécaniciens de Gaz Métro et pour les ressources externes sont estimés à environ 50 000 \$. » (Nous soulignons)

Questions :

- 1.19 Considérant que le besoin de réaliser l'entretien en 30 jours découle du besoin spécifique de l'un ou l'autre des utilisateurs de l'usine LSR (soit l'hiver extrême dans le cas de l'activité réglementée et un besoin élevé de GNL dans le cas de GMST), Gaz Métro a-t-elle envisagé une allocation du coût lié à l'entretien accéléré?
- 1.20 Gaz Métro serait-elle ouverte à une telle méthode d'allocation?
- 1.21 Le cas échéant, veuillez expliquer pourquoi une telle allocation directe de ces coûts ne serait pas appropriée.